

Ecole élémentaire J.Y.Cousteau  
74 rue Firmin Petit  
86580 Vouneuil sous Biard  
05 49 60 44 64

## Compte rendu du conseil d'école Du jeudi 17 octobre 2013

### Présents :

- Représentants des parents d'élèves : Mme Burlot, Mr Auger, Mme Dupuis, Mr Thomas, Mme Cousin, Mme Amirault, Mme Faye, Mme Brissonnet.
- Représentants de la Mairie : Mr Ecale, Mr Boutin
- Enseignantes : Mme Durand, Mme Divet, Mme Savelli, Mme Jaulin, Mme Andre, Mme Fayollat, Mme Guillaud, Mme Hinkel, Mme Lescanne, Mme Proust, Mme Jouvelot
- Excusés : M. l'inspecteur de l'Education Nationale, Mme Toutant, parent d'élève, Mme Lapinte DDEN.

### Ouverture du Conseil d'Ecole à 18h30

L'ordre du jour a abordé les différents points suivants :

#### **1 Rentrée 2013**

Les élèves sont au nombre de 157 après 1 départ pour 11 enseignantes

On compte 37 CP, 32 CE1, 27 CE2, 29 CM1 et 32 CM2

Les effectifs pour la rentrée 2013 sont répartis dans 7 classes, de la façon suivante :

- Pour CP : 23 élèves
- Pour CP/CE1 : 14 + 8 élèves
- Pour CE1 : 24 élèves
- Pour CE2 : 21 élèves
- Pour CE2/CM1 : 6 + 14 élèves
- Pour CM1/CM2 : 15 + 8 élèves
- Pour CM2 : 24 élèves

Cette année, la rentrée s'est passée dans le calme avec l'ouverture d'une 7<sup>ème</sup> classe. Un algeco a été installé et meublé.

Pour la rentrée 2013, Mme Dugas Aurélie est arrivée le 16 octobre à l'école Jacques Yves Cousteau en tant qu'emploi de vie scolaire. Elle habite Pouzioux la jarrie et est éducatrice spécialisée de formation.

Elle a un contrat de 24 heures afin de soutenir la direction et les enseignantes dans les tâches administratives et pédagogiques.

Suite à la démolition du gymnase, quelques soucis d'organisation quant aux activités sportives ont été rencontrés. En effet, la salle des arches n'est pas appropriée pour les jeux de ballons, malgré tous les aménagements effectués par la mairie. Après une demande de l'équipe pédagogique formulée à la mairie, cette dernière a pu dégager un créneau de 9h à 10 h le vendredi, pour 2 classes, au gymnase Colette Besson avec prise en charge des transports.

Le rétrécissement de la cour dû à l'installation de l'algeco laissait craindre une recrudescence de la violence, mais fort est de constater que depuis la rentrée, il n'en est rien. Les récréations se passent bien, la surveillance a été renforcée avec la présence d'une troisième enseignante dans la cour.

Un tivoli a été installé provisoirement, afin d'abriter quelques enfants supplémentaires en cas de mauvais temps.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour la réactivité quant aux demandes faites depuis la rentrée.

A l'heure actuelle, sur la question de la construction d'un nouveau gymnase, les représentants de la mairie ne se prononcent pas. Les installations sportives sont une compétence de Grand Poitiers, la demande de construction d'un nouveau gymnase sera certainement étudiée après les élections municipales.

#### **2 Les comptes**

- **Compte de la coopérative scolaire :**

Pour l'année passée, le compte a été clos au 31 aout 2013.

Principales dépenses :

- 2528 € achat de produits (chocolats, photos de classe...)
- 18625 € charges activités éducatives (dont la classe de mer et la journée à Paris)

Principales recettes :

- 7500 € de subvention classe de neige
- 3842 € sur la vente de produits (photos, chocolats...)
- 11364 € : participation des familles à la classe de mer
- 1927 € cotisations des familles à la coopérative scolaire

Les comptes s'équilibrent avec un déficit de 50 €.

- **Compte USEP**

Ce compte est là pour supporter les rencontres USEP. Pour débiter l'année il y a 699.56 € avec un bénéfice de 42 € pour l'année dernière. Il y a peu de mouvements sur ce compte (tombola usep et goûters)

### **3 Règlement intérieur**

Le règlement intérieur type départemental est remis à jour cette année par l'inspection.

Après lecture du règlement, quelques modifications vont être apportées à ce dernier, notamment :

- le retard en classe.

Les enseignantes rappellent que l'heure d'entrée en classe est 8h45, il est donc souhaitable que les enfants entrent dans l'école avant, la grille est ouverte à 8h35. En effet, cette année quelques familles sont régulièrement en retard, la grille sera donc fermée à l'heure prévue et l'élève en retard devra fournir un billet d'excuses (cahier de liaison).

- article concernant la charte de la laïcité

Le nouveau règlement intérieur est voté et adopté à l'unanimité

### **4 Sécurité incendie / PPMS (plan particulier de mise en sûreté)**

Un exercice de sécurité incendie a eu lieu le mardi 1<sup>er</sup> octobre avec 158 élèves. L'école a été évacuée en 2 min 04 sec. L'exercice est satisfaisant, mais il peut être amélioré, en définissant avec plus de précision un placement dans la cour pour chacune des 7 classes.

Un PPMS a été mis au point l'an dernier. Le lieu défini pour le confinement est la garderie et les classes du bâtiment principal, car on doit disposer d'un mètre carré par personne. Il est rappelé aux familles qu'en cas d'alerte et de confinement des enfants, les parents n'ont pas le droit de venir chercher leur enfant, les enseignantes doivent garder tous les enfants confinés jusqu'à la fin de l'alerte. Ceci, afin d'éviter tout sur-accident.

Le PPMS sera remis à jour à la fin des travaux.

### **5 Activités**

- Les élèves des classes de CP, CE1, CE2 participent à l'USEP.
- Les classes de CP et CE1 participent au projet école et cinéma (projection de 3 films).
- Toutes les classes font l'activité tennis en partenariat avec le creps. Cette activité est encadrée par des étudiants préparant un Brevet d'Etat en sports de raquettes (6 séances/classe).
- Les classes de cycles 2 (CP et CE1) participent à l'activité piscine qui est obligatoire.
- Activité jardinage pour les CE2.
- Les classes de CE2 et CE2/CM1 participent à une activité patinoire.
- Les CP participent au projet « albums en fête » : ce projet a pour but de construire une liaison avec les GS, autour de 6 albums, avec un travail de découverte et d'échange. A la suite d'une élection du livre préféré, une exposition des travaux effectués aura lieu à l'ESPE (anciennement IUFM) en fin d'année. La date reste à préciser.
- La classe de CM1/CM2 échangera avec une classe de l'IEM de BIARD sur le thème de la différence. La dictée ELA avec ALEXIA MANDIN sera faite la semaine avant les vacances de la toussaint.
- Les élèves de CM1 et CM2 participent au projet de la classe de neige.

La municipalité constate qu'il y a de plus en plus de familles faisant des demandes d'aide auprès du CCAS, la crise se fait sentir. Cette année, il s'agit de la 5ème édition de ce projet pédagogique. La somme demandée aux familles est de 170 €. Le dossier n'a pas encore été validé par la direction académique. L'équipe enseignante rappelle que l'école n'a jamais empêché un enfant de partir parce que ses parents ne pouvaient pas payer la somme demandée, il a toujours été trouvé des arrangements : paiement en 10 à 20 fois, aides du CCAS, de la CAF... Les seules fois où les élèves ne sont pas venus, il s'agissait de raisons familiales et non financières.

Des parents redisent leur attachement à ce projet et tiennent à ce que leur enfant parte en classe de neige. Ils disent que c'est une occasion unique pour leur enfant de découvrir ce milieu car leur famille ne peut pas le faire. Les parents redisent qu'au regard du projet, les 170 € demandés sont très raisonnables, pour 8 jours de pension complète avec la location de matériel et les remontées mécaniques.

D'autres projets sont menés pendant le temps des Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.)

Un journal d'école : avec Mme Fayollat et M. Jimmy Moisan (animateur péri-scolaire)

Donner l'alerte et porter secours : avec Mme André

Le jardin : avec Mme Jaulin

Faire vivre le site internet de l'école : avec Mme Durand

## **6 Projet restructuration de l'école**

Concernant la restructuration de l'école, les plans ont été validés par l'équipe enseignante, il n'y a pas de retard sur le planning, les travaux vont commencer en janvier 2014

Les parents d'élèves seront invités à une réunion d'information au mois de janvier, durant laquelle le projet sera présenté par la municipalité et l'architecte.

## **7 DIVERS**

- Modification des horaires d'école pour l'année prochaine. Il y aura 15 minutes de moins par jour reste à définir si c'est le matin ou le soir.
- Discussion autour de la fête de l'école et du lieu où elle se tiendra, en raison de l'occupation du pré au mois de juin prochain par les travaux.

**Clôture du conseil d'école à 20h30**